



COMMISSION COMMUNICATION

COMPTE-RENDU RELEVÉ DES PRINCIPAUX ÉCHANGES

Jeudi 6 novembre 2025 - 14 heures
SMBAA, 1 boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | syndicat.mixte@loireauthion.fr | www.sage-authion.fr

CONTACTS

Patrice PÉGÉ, Président du SMBAA,
Jeannick CANTIN, Président de la CLE du SAGE Authion.

Emma KETOR, chargée de mission Communication/SIG

Auriane LEYMARIE, Animatrice du SAGE Authion

Ralph CLARKE, Coordinateur pôle milieux aquatiques et biodiversité

Arnaud DECAS, Directeur du SMBAA

ORDRE DU JOUR de la réunion du jeudi 6 novembre 2025

1. **Bilan du plan de communication 2020-2025**
 1. **Bilan du plan de communication 2020-2025**
 2. **Bilan du CT Eau 2020-2025 : perception des acteurs**
 3. **Perspectives**
 2. **Plan de communication 2026-2031**
 1. **Organisation de la commission**
 2. **Stratégie 2026-2031**
 3. **Programme**
 3. **Programmation de l'Accord de Territoire 2026-2028**
 1. **Calendrier et liste des actions**
 2. **Budget et plan de financement prévisionnel**
 4. **Point divers**
-

Le diaporama joint au présent compte-rendu est disponible sur le site du SAGE Authion :

<https://www.sage-authion.fr/download/9653/?tmstv=1762526497>

Le plan de communication 2020-2025 de la structure porteuse du SAGE de l'Authion y est également disponible : <https://www.sage-authion.fr/download/4209/>

LISTE DE PRÉSENCE



FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Réunion : commission communication

Lieu de la réunion : 1 boulevard du Rempart,
49250 Beaufort-en-Anjou

Date de la réunion : 06/11/2025

Participants :

NOM - PRENOM	STRUCTURE	SIGNATURE
Emma KÉTOR	SIBA	
COUVERCELLE Christian	FNE Anjou	
CHAMPITH Jeanne	SIBA	
LAIZÉ Denis	CAS	
PÉGÉ Patrice	SIBA	
DECAS Arnaud	SIBA	
CLARKE Raphaël	SIBA	
LEHMARIE Amélie	SIBA	

La réunion débute à 14h08. Emma KETOR accueille les personnes présentes et décline l'ordre du jour.

1. Bilan du plan de communication 2020-2025

Emma KETOR présente la synthèse du bilan du plan de communication 2020-2025.

Elle présente l'état des objectifs initiaux en fin de plan, les réussites ainsi que les difficultés rencontrées.

Denis LAIZÉ s'interroge sur la communication faite autour des travaux de réaménagement du ruisseau des Communs de la Marsaulaie et sur les éventuels retours des riverains.

Emma KETOR explique qu'un certain nombre de panneaux ont été disposés sur l'ensemble du linéaire concerné, ce qui a sans doute permis d'apporter plusieurs réponses pendant la réalisation des travaux. Arnaud DECAS ajoute que deux retours de riverains inquiets, notamment lors de l'abattage des arbres préliminaire aux travaux de réaménagement, ont été faits directement sur place, mais que les réponses leur ont été apportées rapidement.

Denis LAIZÉ propose de prioriser, en premier lieu, les bulletins communaux avant la presse locale dans les perspectives du prochain plan de communication.

Arnaud DECAS précise que le bureau syndical est allé dans le même sens lors de la présentation des résultats de la perception des acteurs.

Denis LAIZÉ s'inquiète du faible nombre de lycées agricoles dans le bassin de l'Authion pour la sensibilisation des scolaires.

Emma KETOR précise que le dimensionnement de l'action en dépendra une fois le recensement effectué, et qu'ils pourront être complétés par d'autres structures éducatives.

**Aucune modification du bilan du plan de communication 2020-2025 n'est proposée.
Il sera donc soumis au bureau syndical.**

2. Plan de communication 2026-2031

Emma KETOR rappelle l'organisation générale de la commission communication et sa composition, en proposant à celle-ci d'intégrer le chef de service du pôle GEMA, Ralph CLARKE, afin de renforcer la cohérence interservices.

Aucune remarque n'est faite

Emma KETOR expose ensuite les nouveaux défis qui attendent la commission communication pour les années à venir et présente les objectifs stratégiques ainsi que la nouvelle priorisation des publics cibles.

Emma KETOR présente également le nouveau programme d'action.

Arnaud DECAS apporte une nuance concernant le montant prévisionnel de la maintenance du site internet, dont le contrat est en cours de rédaction et dont le montant sera à revoir à la hausse.

Auriane LEYMARIE apporte des précisions au sujet du montant prévisionnel du bulletin In'eau Authion, co-porté par le SMBAA et la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire. En effet, la Région des Pays de la Loire, seul financeur puisque cette action n'est pas accompagnée par l'Agence de l'eau Loire-

Bretagne, a fait savoir au SMBAA qu'elle ne financerait plus cette action dans le cadre du prochain Accord de territoire Eau, s'il n'y avait pas de meilleurs indicateurs de suivi mis en place (mesures concrètes des économies d'eau réalisées à la suite de la diffusion du bulletin) et si le montant restait aussi élevé.

Denis LAIZÉ s'inquiète de la mise en place opérationnelle d'un tel indicateur, qu'il est difficile de quantifier.

Jeannick CANTIN ajoute que, malgré la difficulté, la mise en place d'un tel indicateur serait bénéfique pour la profession agricole.

Christian COUVERCELLE s'interroge sur l'absence de préconisations de la Région pour accompagner de tels indicateurs de suivi.

Denis LAIZÉ s'interroge sur le nombre de communes du bassin pour la préparation des articles à envoyer et sur la faisabilité de cette démarche.

Arnaud DECAS explique que toutes les communes ne seront pas concernées par un projet de restauration de rivière chaque année, mais que le programme de restauration ou de création de mares, ainsi que les plantations de haies, couvrent une grande partie du territoire. Les études structurantes feront également l'objet d'un article qui pourra être commun.

Ralph CLARKE ajoute qu'un temps de mise en place (prise de contact, calendrier de diffusion, etc.) sera à prévoir, en particulier la première année. Il estime que le nombre de jours prévisionnels en régie alloués à cette action a été sous-évalué.

Denis LAIZÉ s'interroge sur la nécessité de conserver la newsletter, dont l'impact est difficile à estimer, sachant que le rapport d'activité est déjà bien apprécié, que les réseaux sociaux sont alimentés régulièrement et que les articles dans les bulletins communaux seront densifiés. Emma KETOR précise que les objectifs et les cibles ne sont pas tout à fait les mêmes pour chacun de ces outils.

Arnaud DECAS propose d'ajouter une priorisation (non formelle) : en premier lieu, le rapport d'activité et les articles de presse, et, si le temps le permet, la newsletter.

Les modifications du plan de communication 2026-2031 suivantes ont été proposées :

- **Ajustement du montant annuel de maintenance du site internet**
- **Ajustement du montant du bulletin Inf'eau Authion en fonction des retours de la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire**
- **Mise à jour du nombre de jours prévisionnel pour la diffusion des articles de presse aux bulletins communaux et intercommunaux.**

Il sera donc soumis au bureau syndical après intégration des remarques.

3. Programmation de l'Accord de Territoire 2026-2028

Emma KETOR présente plus finement les actions du plan de communication qu'elle propose d'inscrire dans le prochain Accord de Territoire Eau 2026-2028.

Ralph CLARKE souhaiterait que la vidéo quantitative puisse aborder un panel de sujets afin de pouvoir s'en servir de support de communication (réunion, concertation ...).

Emma KETOR abonde dans ce sens, l'objectif étant d'expliquer les principes dans les grandes lignes et de vulgariser les études structurantes portées par le SAGE pour présenter ensuite les solutions apportées par le SMBAA pour ralentir le cycle de l'eau.

Christian COUVERCELLE propose d'organiser des journées de formation communes pour les élus et les agents techniques des collectivités membres, afin qu'ils soient, eux aussi, sensibilisés aux problématiques liées à la ressource en eau.

Arnaud DECAS explique que ce genre de manifestation était organisé à la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire. Les retours en étaient bons.

**Aucune modification du programme de communication et de sensibilisation de l'Accord de Territoire Eau 2026-2028 n'est proposée.
Il sera donc soumis au bureau syndical après validation des financeurs.**

4. Point divers

Emma KETOR présente l'état d'avancement de la vidéo de restauration de la continuité du Changeon au droit du Moulin Bertrand.

Aucune remarque n'est faite

Emma KETOR présente alors les projets de vidéos internes en cours de réalisation.

Ralph CLARKE remarque un manque dans la liste des travaux 2025 : le Lathan en Indre-et-Loire et le Lathan à Longué-Jumelles.

Emma KETOR ajoute ces deux sites à la liste.

Emma KETOR propose à la commission communication d'utiliser la vidéo bilan des travaux 2025 pour les vœux 2026.

Aucune remarque n'est faite

Emma KETOR demande à la commission communication s'ils ont d'autres points à aborder.

Ralph CLARKE souhaiterait que d'autres agents soient habilités à piloter le drone afin de pouvoir l'utiliser pour des suivis techniques par le pôle GEMA.

Arnaud DECAS souhaite limiter à un seul agent supplémentaire pour que le drone soit utilisé à bon escient.

Jeannick CANTIN souhaiterait que l'on communique sur l'évolution des chantiers 1 à 2 ans après travaux, avec la reprise de la végétation dont l'entretien doit être fait par les propriétaires.

Il est conclu que :

- **Un agent supplémentaire sera formé pour piloter le drone.**
- **Une vidéo d'information pour l'entretien de la végétation après travaux sera réalisée en interne.**

Emma KETOR remercie les participants et clos la réunion à 16h25.